

COMMUNE D'APACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil MunicipalSéance du 21/03/2022

Sous la Présidence de Mme Emilie VILLAIN, Maire,

Etaient présents :

Département de la Moselle

 Arrondissement de
 Thionville - Est

 Conseillers élus

15

 Conseillers en fonction

15

 Conseillers présents

12

Emilie VILLAIN	Christophe HAMMES	Anne WOLF
Denis COLIN Procuration à C.HAMMES	Rachel LELLIG	Christophe OBIEGALA
Frédéric BRESLE	Laurent GRETSCH	Julie COLIN Procuration à E.VILLAIN
Stéphane NONNENMACHER A quitté la séance à 21h25 a donné procuration à L.GRETSCH	Virginie BIENKOWSKI	Patrick GUTIERES
Laurence HUMÉ Procuration à P.GUTIERES	Claudine RAMPONI	

Absents avec procuration : Denis COLIN – Julie COLIN – Laurence HUME

Absent non excusé :

Absent sans procuration :

Absents excusés : Denis COLIN – Julie COLIN – Laurence HUME

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Christophe HAMMES

Convocation distribuée le : 15/03/2022

N° 2022 03 21 – D01R

Objet : Offres salle polyvalente (ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR LA TRANSFORMATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE PIERRE HALLE A APACH)

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

La Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre des travaux pour la transformation et l'extension de la salle polyvalente Pierre Halle à Apach, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée.

Après ouverture des offres, celles-ci ont été analysées et il s'avère que les offres suivantes sont économiquement les plus avantageuses au regard de l'ensemble des critères fixés :

RECAPITULATIF AO DU 21/03/2022

		ESTIMATION H.T.				
		Montant H.T.	ESTIMATIF	PSE	OBJET	HT
Lot 01 — V.R.D.	H.T.P.	145 301,94	145 650,00	PSE 09	Rénovation cour crèche	49 235,70
Lot 02 — GROS-ŒUVRE	MULTIBAT	836 844,00	731 116,00			
Lot 03 — ETANCHEITE - COUVERTURE METALLIQUE — BARDAGE	QUALITEC	425 873,27	431 250,00	PSE 01	Toiture végétalisée	7 946,25
				PSE 02	Toiture crèche	61 371,81
Lot 04 — MENUISERIES EXTERIEURES ALU INFRUCTUEUX			217 689,00			
Lot 05 — SERRURERIE	BRIOTET	74 442,58	59 910,00	PSE 03	Brise vue	22 683,00
				PSE 14	Enseigne	5 016,00
				PSE 15	Portail	3 840,00
Lot 06 — PLATRIERIE	BATI CONCEPT	89 034,21	89 208,60	PSE 04	Moins-value îlots acoustiques (liée au PSE 02)	-29 100,00
Lot 07 — MENUISERIES INTERIEURES	GRANTHIL	92 323,57	68 000,69	PSE 05	Véture bois Foyer	3 026,00
				PSE 06	Meuble crèche	3 208,00
				PSE 07	Véture bois Salle (acoustique)	22 914,00
Lot 08 — CHAPES — CARRELAGE INFRUCTUEUX			52 713,94			
Lot 09 — SOLS SOUPLES	ART-DAN	110 222,51	122 914,83	PSE 08	Bâche de protection	9 569,42
Lot 10 — PEINTURE	BRUNORI	46 964,88	58 151,76			
Lot 11 — ELECTRICITE	INEO	125 092,75	133 488,00	PSE 10	Limiteur de son	1 540,38
				PSE 11	Sonorisation	6 784,27
				PSE 12	Alimentations électriques stores	1 497,01
Lot 12 — CHAUFFAGE—VENTILATION / PLOMBERIE-SANITAIRE	SRC ET CIE	417 435,00	401 879,00	PSE 13	Ventilation cuisine et laverie	inclus
Lot 13 - CHARPENTE BOIS	SN EISENBARTH	153 369,48	118 500,00			

Le Conseil Municipal après discussion, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de confirmer son intérêt pour la réalisation du projet de transformation, d'extension et de mise en conformité de la salle polyvalente Pierre HALLE tel qu'il a été développé jusqu'à ce jour,

Décide de valider le résultat de la 4^{ème} consultation

ATTRIBUE aux entreprises suivantes les marchés selon les montants mentionnés ci-dessous :

LOT 1 VRD : société HTP pour un montant total de 145 301,94 € HT

Offre de base pour un montant de 145 301,94 € HT

LOT 2 Gros œuvre – : société MULTIBAT pour un montant total de 836 844,00 € HT

Offre de base pour un montant de 836 844,00 € HT

LOT 3 Etanchéité – Couverture métallique - Bardage : société QUALITEC pour un montant total de 487 245,08 € HT

Offre de base pour un montant de 425 873,27 € HT

PSE 02 (Toiture crèche) pour un montant de 61 371,81 € HT

LOT 4 Menuiseries extérieures alu : lot infructueux – Reconsultation à faire

LOT 5 Serrurerie : société BRIOTET pour un montant total de 102 141,58 € HT

Offre de base pour un montant de 74 442,58 € HT

PSE 14 (Enseigne) pour un montant de 5 016,00 € HT

PSE 03 (Brise vue) pour un montant de 22 683,00 € HT

LOT 6 Plâtrerie : société BATI CONCEPT pour un montant total de 89 034,21 € HT

- Offre de base pour un montant de **89 034,21 € HT**
- PSE 04 (moins-value ilots acoustiques toiture crèche) pour un montant de – 29 100,00 € HT
Soit 59 934,21 € HT sur le lot 06 Plâtrerie

LOT 7 Menuiseries intérieures : société GRANTHIL Menuiserie pour un montant total de 95 349,57 € HT

- Offre de base pour un montant de **92 323,57 € HT**
- PSE 05 (Vêtture bois foyer) pour un montant de 3 026,00 € HT

LOT 8 Chapes - Carrelage : lot infructueux – Reconsultation à faire

LOT 9 Sols souples : société ART-DAN pour un montant total de 119 791,93 € HT

- Offre de base pour un montant de 110 222,51 € HT
- PSE 08 (Bâche de protection) pour un montant de 9 569,42 € HT

LOT 10 Peinture : Société BRUNORI pour un montant total de 46 964,88 € HT

LOT 11 Electricité : société INEO pour un montant total de 134 914,41 € HT

- Offre de base pour un montant de **125 092,75 € HT**
- PSE 12 (alimentation électrique stores) pour un montant de 1 497,01 € HT
- PSE 10 (limiteur de son) pour un montant de 1 540,38 € HT
- PSE 11 (sonorisation) pour un montant de 6 784,27 € HT

LOT 12 Chauffage – Ventilation/ Plomberie - Sanitaire : société SRC et Cie pour un montant total de 417 435,00 € HT

- Offre de base pour un montant de **417 435,00 € HT**

LOT 13 Charpente bois : société SN EISENBARTH pour un montant total de 153 369,48 € HT

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer les marchés avec les sociétés mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées, ainsi que toutes les pièces se rapportant au présent dossier.

N° 2022 03 21 – D02

Objet : Compte administratif 2021 de la Commune (Budget principal)

Le Conseil municipal, placé en la circonstance sous la Présidence de Mme Véronique CYRON, Adjointe au Maire, APPROUVE, par 12 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention **des conseillers présents** sachant que la Maire ne participe pas au vote,

le **Compte Administratif 2021** du Budget principal de la Commune tel que résumé ci-dessous :

En section de fonctionnement :

- les dépenses s'élèvent à 740 253,95 €
- les recettes s'élèvent à 830 696,25 €

Compte tenu de l'excédent reporté de 2020 d'un montant de 667 871,72 €, le résultat se présente comme suit (667 871,72€ + 90 442,30€)
Soit un résultat de fonctionnement de clôture de 758 314,02 € (**excédent**)

En section d'investissement :

- les dépenses s'élèvent à 498 446,86 €
- les recettes s'élèvent à 489 435,57 €

Compte tenu du déficit reporté de 2020 d'un montant de - 67 896,87 €, le résultat se présente comme suit (-67 896,87 + - 9 011,29 €) soit un résultat d'investissement de clôture de - **76 908,16 € (déficit)**

Pour mémoire :

Restes à réaliser en Investissement Dépenses : 20 793,39 €
Restes à réaliser en Investissement Recettes : €

N° 2022 03 21 – D03

Objet : Affectation du résultat du budget 2021 - Commune

Le Conseil municipal, après approbation du Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2021 et sur proposition du Maire,

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, et,

constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 660 612,47 €

Examine les montants tels qu'ils suivent :

Pour mémoire, excédent antérieur de 2020 reporté :	667 871,72 €
Résultat de l'exercice 2021 (excédent) :	90 442,30 €
Restes à réaliser	20 793,39 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2021 (déficit)	- 9 011,29 €

Excédent total au 31 décembre 2021 : 758 314,02 €

Décide, par 13 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre,

d'affecter le montant de 660 612,47 € à la ligne 002 (758 314,02 – 76 908,16 – 20 793,39)

d'affecter le montant de 97 701,55 € au compte 1068

N° 2022 03 21 – D04

Objet : Compte de Gestion du budget 2021 - Commune

Le Conseil municipal examine et approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'exercice 2021 portant sur le Budget Principal de la Commune tel qu'il a été établi par Madame le Receveur Municipal.

N° 2022 03 21 – D05

Objet : Compte Administratif 2021 du budget annexe « Assainissement »

Le Conseil municipal, placé en la circonstance sous la Présidence de Mme Véronique CYRON, Adjointe au Maire, APPROUVE, par 12 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention **des conseillers présents** sachant que la Maire ne participe pas au vote,

le Compte Administratif 2021 du Budget annexe portant sur l'assainissement tel que résumé ci-dessous :

En section de fonctionnement :

- les dépenses s'élèvent à 118 753,83 €
- les recettes s'élèvent à 116 276,65 €

Compte tenu du déficit reporté de 2020 : - 4 944,17 €
Le résultat se présente comme suit - 4 944, 17 € + - 2 477,18€
Soit un résultat de fonctionnement de clôture de – 7 421,35 € (déficit)

En section d'investissement :

- les dépenses s'élèvent à 35 992,01 €
- les recettes s'élèvent à 344 014,00 €

Compte tenu du déficit reporté de 2020 d'un montant de -316 693,07 €
Le résultat se présente comme suit -316 693,07 € + 308 021,99 €
Soit un résultat d'investissement de clôture de – 8 671,08 € (déficit)

Pour mémoire :

Restes à réaliser en Investissement Dépenses : 00,00€
Restes à réaliser en Investissement Recettes : 00,00 €

N° 2022 03 21 – D06

Objet : Affectation du résultat du budget 2021 - Assainissement

Le Conseil municipal, après approbation du Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2021 et sur proposition du Maire,
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, et,
constatant que le Compte Administratif présente un déficit de fonctionnement de 7 421,35 €

Examine les montants tels qu'ils suivent :

Pour mémoire, déficit antérieur de 2020 reporté : - 4 944,17 €
Résultat de l'exercice 2021 (déficit) : - 2 477,18 €
Restes à réaliser - €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 (déficit) - 7 421,35 €
Déficit d'investissement de 2021 - 8 671,08 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : - 16 092,43 €

Décide, par 13 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre.

d'affecter le montant de - 8 671,08 € à la ligne 001 (investissement dépense)

d'affecter le montant de - 7 421,35 € à la ligne 002 (déficit de fonctionnement)

N° 2022 03 21 – D07

Objet : Compte de Gestion du budget 2021 – Assainissement

Le Conseil municipal examine et approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'exercice 2021 portant sur le Budget Annexe de l'Assainissement tel qu'il a été établi par Madame le Receveur Municipal.

N° 2022 03 21 – D09 (Mr NONNENMACHER Stéphane acquitté l'assemblée à 21H25 et a donné procuration à Laurent .GRETSCHE)

Objet : Devis revêtement chemin des Orchidées et Bellevue

Après explication de Mme la Maire, le conseil municipal accepte, par 14 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre, les devis de l'entreprise MOLARO N°016-2022 et N° 005-2022 ;

Pour un montant de 11 072,50 € HT pour les travaux de réfection de l'enrobé rue Bellevue (Devis N°016-2022)

Pour un montant de 16 995,00 € HT pour les travaux de réfection de l'enrobé chemin des Orchidées (Devis N° 005-2022)

Il autorise la maire à signer tous documents inhérents à cette affaire.

Pour expédition conforme
A APACH, le 24/03/2022

VILLAIN Emilie	CYRON Véronique	HAMMES Christophe
WOLF Anne	COLIN Denis Procuration à Christophe HAMMES	LELLIG Rachel
GRETSCH Laurent	BIENKOWSKI Virginie	OBIEGALA Christophe é
COLIN Julie Procuration à Emilie VILLAIN	NONNEMACHER Stéphane	BRESLE Frédéric
GUTIERES Patrick	HUME Laurence Procuration à Patrick GUTIERES	RAMPONI Claudine